



World Library and Information Congress: 70th IFLA General Conference and Council

22-27 August 2004
Buenos Aires, Argentina

Programme: <http://www.ifla.org/IV/ifla70/prog04.htm>

Code Number: 136-F
Meeting: 136. UNIMARC
Simultaneous Interpretation: -

Présentation du format UNIMARC exemplaire

Rosa Maria Galvão

Bibliothèque Nationale, Portugal
rgalvao@bn.pt

Mirna Willer

Bibliothèque de national et d'université, Croatie
mwiller@nsk.hr

Traduit par Victoria Courtois, Bibliothèque départementale du Val d'Oise, France

Résumé

L'UNIMARC exemplaire est un nouveau format dans la famille UNIMARC. Une version de travail à commenter a été publiée en 2003 sur IFLANET à cette adresse <http://www.ifla.org/VI/3/nd1/unimarc-holdings.pdf>. Le document actuel est une version finale, elle contient la compilation des commentaires reçus. La présentation du format UNIMARC exemplaire s'organise ainsi : l'objectif et l'enjeu du format, puis sa structuration et enfin l'affichage des données d'exemplaires.

L'objectif de l'UNIMARC exemplaire est de faciliter l'échange des données d'exemplaires au niveau national ou international et de favoriser l'uniformité dans la communication d'informations concernant les exemplaires et la localisation d'un document.

Les propositions s'attachent à répondre aux questions suivantes (1) la profondeur du format : combien et quels types de champs sont nécessaires pour décrire correctement les exemplaires ; (2) le niveau de description des exemplaires : adéquation entre les détails de la description et l'utilisation qui en sera faite ; (3) la définition de la frontière entre les données bibliographiques et les données d'exemplaires : telle information est elle bibliographique ou dépend elle des données d'exemplaires et (4) la définition des champs d'exemplaires afin de veiller à la compatibilité du nouveau format avec l'unimarc bibliographique dont certains champs doivent être valides aussi dans le format exemplaire. Le PUC éprouve des difficultés à anticiper les futures évolutions du format : à cet effet il prévoit d'étudier l'impact du modèle des FRBR sur les données d'exemplaire et de surveiller l'évolution du concept "d'un enregistrement universel des exemplaires"

En 1999 le Comité permanent UNIMARC (PUC) a créé un groupe de travail pour développer le Format UNIMARC pour des données des exemplaires. Au cours de sa réunion lors de la 69^{ème} à la conférence de l'IFLA à Berlin en 2003, il a validé la version de travail soumise à la communauté internationale pour révision. Ce document a ensuite été signalé sur l'IFLANET à cette adresse : <http://www.ifla.org/VI/3/nd1/unimarc-holdings.pdf>. La présente version prend en compte les commentaires reçus.

L'objectif et l'enjeu du format

L'objectif de l'UNIMARC exemplaire est de faciliter l'échange des données d'exemplaires au niveau national ou international et de favoriser l'uniformité dans la communication d'information concernant les exemplaires et la localisation d'un document.

L'enjeu du format UNIMARC exemplaire est d'indiquer, dans des enregistrements distincts les informations d'exemplaires qui seront reliés aux notices bibliographiques, les champs contiennent (les étiquettes, les indicateurs et les sous-champs) les données d'exemplaires et précisent le format logique et physique des notices. Le format définit les caractéristiques simples des ressources continues et non continues, spécifiquement, l'entité de propriétaire, l'endroit physique et la disponibilité. L'autre information spécifique liée à un article peut être ajoutée dans la notice d'exemplaires selon l'utilisation de l'agence bibliographique

La structure de format

L'unimarc exemplaire respecte les principes génériques de l'unimarc et les trois bases de tout format lisible par une machine. Il définit dans la notice (1) la structure de l'enregistrement, soit la représentation physique des données (ISO 2709) ; (2) il rappelle les champs utilisés, qui définissent et en capsules les informations (champs UNIMARC) ; et (3) et contient les informations qui décrivent l'exemplaire.

Le format se base sur les deux sources principales :

UNIMARC Manual – Bibliographic Format and ISO

10324 : 1997 – Information and documentation - Holdings statements - Summary level le premier était la base pour la structure des éléments d'informations, alors que la seconde définit le concept principal du format. Il était aussi important de consulter *le format du MARC 21 pour des données d'exemplaires* parce qu'il préexistait avec ses applications pratiques. Il donnait une meilleure idée du genre d'information nécessaire pour identifier l'exemplaire et pour valider le développement d'un format UNIMARC cohérent.

Les champs des notices d'exemplaires sont divisés en neuf blocs fonctionnels. Ceux-ci sont :

0 -- Bloc de numéros d'identification : contient les numéros qui permettent d'identifier l'exemplaire et ses usages.

1 -- Bloc des informations codées : contient des éléments de description de longueur fixe (habituellement codés) pour qualifier divers aspects de la notice ou des données.

2 -- Bloc des informations sur la localisation et l'accès : contient les informations pour identifier l'établissement, l'emplacement physique ou la collection à laquelle appartient l'exemplaire ou à partir duquel il est disponible.

3 -- Bloc de note : contient les notes, destinées à l'affichage au public, qui contribuent à l'identification du document décrit dans la notice d'exemplaire.

5 -- Bloc d'état des collections des exemplaires : contient l'information pour la légende, le modèle, l'énumération et la chronologie d'un enregistrement spécifique (unité de base ou secondaire).

7 -- Bloc de la responsabilité intellectuelle : contient une sorte d'accès responsabilité relative à l'entité décrite dans la notice exemplaire

8 -- Bloc des données sur la source : contient la source de la notice et les notes du catalogueur sur l'exemplaire non destinées à l'affichage public.

9 – Bloc des données locales : contient des données locales propre à l'établissement créateur de la notice. Les étiquettes de champ ne seront pas définies dans le format unimarc exemplaire pour l'échange de données entre systèmes.

Les objectifs du format

Un mandat a été donné au groupe de travail pour développer le format selon les bases suivantes :

1. Adhésions tant à la philosophie générale d'UNIMARC qu'au respect de sa structure interne, comme l'identification des contenus et l'usage modulaire des différents formats de la famille unimarc
2. la fourniture de moyens efficaces pour enregistrer des données d'exemplaires
3. la promotion de l'uniformité dans la communication et l'échange des données d'exemplaires.

Cependant, pendant l'élaboration du format les questions suivantes se sont avérées difficiles à résoudre :

1. le niveau de profondeur du format : combien et quels types de champs sont nécessaires pour décrire correctement l'information des exemplaires ?
2. le niveau de description de l'information exemplaire : quel niveau de détail pour rendre accessible l'information adaptée ?
3. définition de la frontière entre les données bibliographiques et les données d'exemplaires : la question est de savoir où est la frontière entre information bibliographique et information sur l'exemplaire ;
4. la définition de la numérotation des zones d'information d'exemplaires en regard des champs définis dans le format bibliographique : quelles zones d'informations bibliographiques sont valides dans le format d'exemplaires.

La profondeur du format

Lors de la création du format UNIMARC exemplaire les champs obligatoires sont définis en premier lieu. Ils répondent aux exigences de la structure de base de l'UNIMARC.

001 : Label de la notice

100 : Données générales de traitement

801 : Etablissement créateur de la notice

L'étape suivante consiste à définir les champs obligatoires de la notice d'exemplaire qui contiennent l'information indispensable pour identifier l'exemplaire.

Se sont :

0-- : numéro d'identification de l'exemplaire,

1-- : donnée d'information générale codée,

2-- : localisation,

3-- : notes générales et spécifiques sur l'exemplaire, et

5-- : étendue des collections

Cependant, certaines questions restent posées : Est-ce que tous les champs nécessaires ont été créés ? Est-ce que la structure telle qu'elle a été créée permettra les éventuelles extensions si nécessaire ?

Le niveau de description des notices d'exemplaires

Comme le groupe de travail a décidé que le format devrait tenir compte des ressources continues et discontinues, il était nécessaire d'inclure des champs adaptés tant à la description de l'exemplaire unique, qu'à un exemplaire en plusieurs parties qu'à une collection de périodiques. Le concept d'intégration des ressources présenté dans l'ISBD(CR) n'est pas assez implémenté dans les systèmes pour être pris en compte dans cette version du format. Le développement ultérieur du format devrait le prendre en compte.

ISO 10324 définit dans ces directives que la notice d'exemplaires peut avoir trois niveaux. Dans sa structure, le format suit ce modèle :

Le niveau 1 - identifie l'article et l'établissement le détenant. Ce niveau est suffisant pour des articles de partie unique, mais ne donne aucune indication quant à l'ampleur des exemplaires pour les exemplaires en plusieurs parties que pour les collections de périodiques.

Le niveau 2 - ajoute des conseils généraux au niveau 1 pour la description d'un établissement et s'attache aussi au statut de réception ou d'acquisition, à la politique de conservation, à l'état de complétude et aux caractéristiques physiques de l'exemplaire.

Le niveau 3 - inclut un rapport récapitulatif des parties de l'exemplaire.

La frontière entre les données bibliographiques et les données d'exemplaires

Le format bibliographique a défini des champs particuliers, codés ou non, pour recueillir les caractéristiques physiques ou de la mise à disposition de l'exemplaire. Ainsi, les questions suivantes ont été soulevées :

- est-ce que l'information spécifique sur l'exemplaire comme les notes concernant la reliure, la provenance etc., doivent être dans la notice bibliographique ou d'exemplaire ?
- est-ce que l'information concernant les différentes disponibilités et/ou versions de l'exemplaire doivent être dans la notice bibliographique ou d'exemplaire ?
- est-ce que cela a du sens d'inclure dans la notice exemplaire des noms concernant un détail comme le nom du relieur, ou du propriétaire précédent ? Et qu'en serait-il du contrôle d'autorité, doit-il y avoir un lien vers des notices d'autorité ?

Indépendamment aux réponses à ces questions, le groupe de travail était, cependant, certain de vouloir maintenir le même étiquetage et la même structuration des données dans les deux formats.

Les champs bibliographiques de format valides dans les exemplaires composent des notices

Pour résoudre le problème ci-dessus, en particulier parce que le consensus n'a pas été atteint dans le groupe de travail et que l'analyse des pratiques révèle l'hétérogénéité. Il a été décidé de permettre l'utilisation de champs bibliographiques dans une notice d'exemplaires.

Comme pour ces champs suivants :

130 Zone de données codées : microformes – caractéristiques physiques

135 Zone de données codées: fichier informatique - caractéristiques physiques

141 Zone de données codées : livre ancien – caractères de l'exemplaire

310 Note sur la reliure et la disponibilité

316 Note sur l'exemplaire

317 Note sur la Provenance

318 Note sur les actions de préservation

345 Renseignement sur l'acquisition

702 Nom de personne – mention de responsabilité secondaire (liée à l'exemplaire)

712 Collectivité – mention de responsabilité secondaire (liée à l'exemplaire)

722 Nom générique de famille – mention de responsabilité secondaire (liée à l'exemplaire)

La liste n'est pas exhaustive ; l'utilisation du format confirmera ou démentira un tel concept.

Affichage des notices d'exemplaires

Selon ISO 10324 les formats suivants peuvent être employés pour définir l'affichage à l'écran des exemplaires

Modèle A :

Espace pour l'identification de l'exemplaire

Espace pour identifier la localisation -- Date de l'état de collection – Etat des collections
(espace pour les descriptions d'exemplaires) d'exemplaires +... + Etat des collections (espace
pour les descriptions d'exemplaires) d'exemplaires – exemplaires

Espace pour les notes d'exemplaires

Modèle B :

Espace pour l'identification de l'exemplaire

Espace pour identifier la localisation

Date de l'état de collection

- Etat des collections (espace pour les descriptions d'exemplaires)
d'exemplaires

- Etat des collections (espace pour les descriptions d'exemplaires)
d'exemplaires

.

.

.

Espace pour les notes d'exemplaires

LISTE DE CHAMP

0 -- BLOC D'IDENTIFICATION

001 Numéro d'identification de la notice exemplaire

004 Relié au numéro d'identification de la notice bibliographique

005 Identification de la version

035 Numéro de control d' autres systèmes

070 Numéro d'inventaire

1 -- BLOC DES INFORMATIONS CODEES

100 Données générales de traitement

170 Zone de données codées : statut d'acquisition

171 Zone de données codées : Gestion des collections

172 Zone de données codées : Politique de communication

2 -- BLOC DE LOCALISATION ET D'ACCÈS

252 Localisation et la cote

255 Ancienne localisation et cote

256 Adresse électronique et accès

3 -- BLOC DE NOTES

300 Notes Générales

301 Notes sur les numéros d'identification

302 Notes sur les informations codées

371 Notes sur Politique de communication

372 Notes sur des caractéristiques physiques d'un article

373 Notes sur l'histoire de l'exemplaire

375 Notes sur l'identification de la version

5 -- BLOC DE RAPPORT D'EXEMPLAIRES

500 Légendes et modèle - unité bibliographique de base

501 Légendes et modèle - unité bibliographique secondaire : matériaux supplémentaires

502 Légendes et modèle - unité bibliographique secondaire : index

510 Énumération et chronologie - unité bibliographique de base

511 Énumération et chronologie - unité bibliographique secondaire : matériaux supplémentaires

512 Énumération et chronologie - unité bibliographique secondaire : index

520 Exemplaires textuelles - unité bibliographique de base

521 Exemplaires textuelles - unité bibliographique secondaire : matériaux supplémentaires

522 Exemplaires textuelles - unité bibliographique secondaire : index

530 L'information sur les parties - unité bibliographique de base

531 L'information sur les parties - unité bibliographique secondaire : matériaux supplémentaires

532 L'information sur les parties - unité bibliographique secondaire : index

7 -- BLOC DE LA RESPONSABILITE INTELLECTUELLE

8 -- BLOC DES DONNES INTERNATIONALES

801 Source de catalogage

830 Note Général du catalogueur

9 – BLOC DES DONNES LOCALES

Conclusion

Les utilisateurs du format UNIMARC exemplaire ont besoin d'une structure de notice facile à comprendre. Il n'est pas toujours facile de répondre à cette demande tout particulièrement pour la structure et lors de l'élaboration d'un nouveau format. Comme le format n'est pas encore utilisé il n'y a pas d'évaluation de fonction comme le chargement, l'exportation et l'utilisation de ces données. C'est aussi difficile de prédire les transformations qu'il faudra introduire dans le format : à cet instant la compatibilité de la notice exemplaire avec les recommandations issus du modèle des FRBR est à l'étude, et la veille autour de l'évolution du concept "d'un enregistrement universel d'exemplaires" est réalisée.

ANNEXE - exemple complet

Exemplaire unique

LABEL

Position 5 6 7 8 10 11 17 18 20 21 22

Valeur n a a a 2 2 1 0 4 5 0

001 0021764

004 (PTBN)0007291

005 20030320161200.0

070 1#\$a4523

100 ##\$a20020104pory0103####ba0

170 ##\$aj#####

171 ##\$afb###x001

172 ##\$aaaa

252 11\$pPT\$aBN\$bFond Geral\$L. 574397 V.\$mEFG0914567028

373 ##\$aOriginal collecté par Cordeiro Pereira et léguer à la Bibliothèque Nationale en 2000

702 #1\$aPereira\$bCordeiro\$4390

801 #0\$aPT\$bBN.7

L'exemple reflète la nouvelle notice exemplaire (position 5=n) pour une seule partie et un simple exemplaire (position 6=a ; 8=a) d'une unité bibliographique de base (position 7=a). Le niveau de la description de la notice est "Niveau 1" (position 17=1).

La notice a été créé pour une exploitation de la bibliothèque nationale du Portugal (champ 252 #), avec la cote L. 57439 V. (252 #), et il est disponible dans le "Fond Geral" (252 #).

Informations spécifiques sur la copie : cette copie a été collecté par Cordeiro Pereira et est disponible sur demande à la Bibliothèque nationale en 2000 (champ 373 de note). Il a été créé dans la notice d'exemplaire un accès (champ 702) pour Cordeiro Pereira avec le code 390 de propriétaire précédent.

L'information codée :

1) les données sont reliées au statut d'acquisition (champ 170) - il s'agit d'un exemplaire simple (\$a/0=a), acquis par le legs (\$a/1=j) avec "date pour l'intention de décommander" non applicable (\$a/2-9=#####);

2) des données liées à la gestion de collection (champ 171) – L'exemplaire n'est pas inaccessible (\$a/0=f), il est disponible (\$a/1=b) sans conservation spécifique (\$a 2-4=###) et la notice décrit un exemplaire unique (\$a/5=x) et l'information concerne un seul exemplaire (\$a/6-8=001)

3) les données se sont reliées à la politique de communication (champ 172) - l'article est disponible pour la consultation (\$a/0=a), le prêt (\$a/1=a) et reproduction (\$a/2=a).

juillet 29, 2004